

Il y a cent ans,

LA VIE MONTBRISONNAISE

-----

Grâce à L.Brassart, je peux feuilleter à loisir les livres des délibérations du Conseil municipal de 1865 à 1904. Il semble que les maires de cette époque avaient bien peu de pouvoir de décision. C'est une chance pour le curieux car le Conseil examine, renvoie en commission, décide des affaires qui aujourd'hui relèvent simplement des services, on n'en parle plus en séance publique.

La composition des commissions représente les tendances des conseillers : un procédé démocratique. Peut-être que les élus savent que leurs propos seront fidèlement transcrits et imprimés car ils s'expriment dans un style soigné, sans ménager l'adversaire. Il faut lire l'attaque en règle de M. Chialvo (futur maire) contre le maire, M. Dupuy, lors de la séance du 26 mai 1886 (il y a cent ans !) au sujet de la procession du Voeu de Ville ! Autre temps, son interruption (on annonce son rétablissement) depuis quinze ans, n'a pas suscité une telle algarade.

En relisant les pétitions, les procès, les décisions et les longues discussions sur les grands projets comme la construction d'une caserne, ou l'alimentation en eau... on peut essayer d'avoir une idée sur la vie des Montbrisonnais.

Or on s'aperçoit rapidement qu'il y a un immense décalage avec la vie actuelle.

L'installation d'une borne fontaine est un événement généralement suivi par un procès des "usiniers". La Ville perd ou gagne, le dernier procès s'arrêtera en 1953 ! Mais ce problème de l'eau existe encore... malgré de nombreuses solutions proposées parfois originales : un technicien de l'époque a calculé, en chevaux vapeur, la puissance utilisable au bout d'une canalisation partant du Haut Vizézy.

La principale ressource budgétaire était l'octroi. En 1875, ces droits produisent 50 000 F mais il faut déduire 12 000 F de frais de perception.

Dans la France rurale, une ville de 7 000 habitants a plus d'importance qu'actuellement. On participe aux événements nationaux, voire internationaux : le 5 octobre 1894, le maire envoie une lettre à l'impératrice de Russie... La réponse de l'ambassadeur de Russie arrive le 23 octobre 1896 !

En France, on érige beaucoup de statues... et la Ville de Montbrison accorde une subvention (monument de Vercingétorix... c'est d'actualité, de Gambetta, de Jeanne d'Arc à Reims, de Jules Ferry et un monument aux morts de la guerre de 1870 à Saint-Etienne).

Un maire, M. de Quirielle, est nommé le 3 février 1874 par un décret du Président de la République (séance du 10/3/1874). Le 16 décembre 1887 le conseil entend un long rapport sur Florimond Robertet, les Parrocels, les Légouvé... J'apprends là que Gabriel Légouvé, académicien "est l'auteur d'un ouvrage qui se trouve dans toutes les bibliothèques... Le mérite des Femmes". Est-ce bien sincère ?

Impossible de résumer les compte-rendus établis sur les grands problèmes du moment... il y a des dizaines de pages sur la vie de garnison, la construction d'une caserne, le désir d'accueillir un régiment entier. Quelle prospérité pour les cafetiers et vraisemblablement une vie mondaine entre les dames montbrisonnaises et les épouses des officiers. J'ai eu la chance de retrouver la filiation du 16<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie créé en 1776, dissous en 1923, avec comme refrain de chanson de marche "Allons, amis, à l'ouvrage ; allons-y gaiement". J'ai pu aussi retrouver sur la liste des noms inscrits sur le monument aux morts quelques noms du 16<sup>e</sup>.

Au Conseil on parle rarement "politique" : les "Blancs" et les "Rouges" s'opposent parfois mais les questions pratiques fort nombreuses exigent des solutions sans "couleur".

Il y a cent ans, la vie du simple citoyen apparaît difficile, sans eau potable, peu d'égouts (comment fait-on ?), rues étroites, maisons vétustes avec écuries. Les indigents sont secourus sans discrétion ainsi que les familles d'aliénés (on enferme beaucoup) : on publie les noms avec les motifs de l'aide. Mais dans sa séance du 23 août 1872, M. de St-Pulgent, maire, qui a pris un arrêté le 4 août interdisant l'élevage des porcs en ville, reçoit une pétition d'éleveurs véhéments... A leur avis l'interdiction de promenade suffirait. J'en ajoute à peine. Et si vous croyiez que l'installation, par un marchand de journaux, d'un kiosque urinoir est une petite affaire, vous vous tromperiez ! On cherche aussi les propriétaires de la Croix de mission pour qu'ils la réparent. Voilà du "pinailage". Mais le 11 août 1865, les conseillers doivent individuellement prêter serment : "Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur".

Certes, des dizaines de décisions du conseil de ces années, concernent encore notre vie, mais il est presque impossible d'établir une comparaison. Cela évite des critiques injustes. Avec des moyens financiers faibles, des techniques jugées actuellement périmées les édiles d'alors ont contribué aussi à l'aménagement de la ville.

On raconte parfois qu'aucun Président de la République n'est venu à Montbrison. Faux ! Le 29 mai 1898 à 7 h 47 le train présidentiel s'est arrêté en gare. M. Chialvo, maire, a prononcé un beau discours, le président F. FAURE a répondu. On lui a offert un tableau de Charles Beauverie et présenté les personnalités... et il est reparti à 8 h 12. C'était une visite éclair...

Enfin je citerai deux délibérations assez curieuses mais qui peuvent donner un peu de l'air du temps.

Séance du 19 octobre 1886 : lettre de M. Muron, directeur de l'école primaire supérieure, exposant l'organisation de l'enseignement de la gymnastique et des exercices militaires. Il demande l'achat de

20 fusils scolaires à 10 F, 100 fusils à 6 F et 4 clairons... Un conseiller, M. Chauve, demande l'organisation d'un bataillon scolaire. "Tous ces jeunes gens, dit-il, sinon la plupart, fourniraient leurs armes à leurs frais". Le directeur de l'école communale des garçons instruits par les frères de la doctrine chrétienne n'en demande pas ! L'achat est décidé. Je ne vois pas une transposition possible actuellement... mais on peut toujours faire un sondage.

Séance du 12 février 1900 : demande en faveur des Boers et lettre du président du comité de soutien. Paris janvier 1900. "En présence de la guerre, aussi injuste que lâche, déclarée par l'Angleterre... nous avons constitué un corps de volontaires". Le contenu de cette lettre exalte nos vertus guerrières et on sollicite une aide pour envoyer des combattants au Transvaal. M. le Maire déclare que "la cause des Boers est si noble, si digne d'intérêt"...et propose 50 F. M. Jouhaud 100 F. C'est voté, on aidera les fondateurs de l'actuelle République Sud-Africaine, tant critiquée actuellement.

Hélas, pas de chance. M. le Préfet de la Loire, le 31 mai 1900, déclare nulle cette délibération. Deux ans seulement après Fachoda les Anglais ont eu chaud, l'Entente Cordiale sera pour demain. Ai-je tort d'affirmer qu'il y a cent ans on avait d'autres soucis qu'aujourd'hui ?

André MASCLE



[extrait de *Village de Forez* n° 29, janvier 1987]